Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte les points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le <u>Lundi 26 avril 2021</u>, à 19h30', par vidéo conférence.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentim ents les meilleurs.

Le Directeur Général,

M. LEFEBVRE

Ordre du Jour

Par le Collège,

La Bourgmestre,

Ordre du Jour

Ajout d'un point supplémentaire à la demande des groupes ECOLO, PTB et Saint-Nicolas Plus.

Huis-clos.

PT 16 bis **DIVERS** - Rapport de l'AVIQ : rôles et responsabilités des divers intervenants dans la gestion de la Résidence Springuel (suivi de la délibération du collège du 20/2/21).